

Mme ERICKA ALNÉUS :

Merci de votre écoute.

1700

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Chers amis, on va prendre une pause de 15 minutes et on se retrouve... 34 plus 15, ça veut grosso modo...

1705

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

20 h 45.

1710

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

À 50. Donc, grosso modo, je vous dirais dans 15 minutes, donc à moins 10.

PAUSE ET REPRISE

1715

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Nous allons reprendre. Et je ne sais pas s'il est dans la salle. En fait, je le sais. Monsieur Mohammed Mimoun est appelé devant.

1720

Alors, bienvenue à vous deux, le temps de... Et je vais peut-être demander qu'on puisse fermer la porte pour inviter les gens à rentrer dans la salle, ceux qui le souhaitent, pour qu'on puisse bien vous entendre.

1725

Allez-y, monsieur.

M. MOHAMMED MIMOUN :

1730 Bonsoir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1735 Ah oui, je vous dis d'y aller, mais le micro... ça va aller?

M. MOHAMMED MIMOUN :

1740 Alors, bonsoir, tout le monde. Je m'appelle Mimoun Mohammed. Je suis membre de Comité profilage de Saint-Michel et je viens du Forum Jeunesse de Saint-Michel.

Mme DONIA ARFAOUI :

1745 Bonjour, je m'appelle Donia Arfaoui et je suis aussi membre du Forum Jeunesse de Saint-Michel.

M. MOHAMMED MIMOUN :

1750 Je me suis demandé, avant de venir vous rencontrer, comment faire pour ne pas répéter des choses qui ont été déjà exposées. Et je me suis dit : au lieu d'aller dans les statistiques, je vais prendre une autre direction.

1755 Nous avons entamé un travail de terrain depuis quelques années au Forum Jeunesse de Saint-Michel pour accompagner les jeunes à traverser une étape importante de leur vie. Être connectés avec la réalité des jeunes, ou, plutôt, les réalités des jeunes, fait partie de l'ADN de notre fonctionnement. Non seulement nous sommes au courant de ce qui se passe dans leur vie de tous les jours, mais nous sommes appelés à trouver des solutions et à construire des projets.

1760

Nous sommes conscients de la responsabilité des jeunes à acquérir le savoir et chercher les diplômes, et à partager aussi leurs valeurs et leur vécu. Mais aussi, nous sommes conscients et responsables de dénoncer ce qui ne va pas dans le système.

1765

Nous sommes devant une nouvelle génération qui n'accepte plus qu'on leur demande et leur répète de travailler plus que les autres pour réussir, d'accepter les doubles standards et de rester silencieux et complices devant certaines injustices.

1770

Ce message est reçu, mais la volonté toute seule ne suffit pas, car les êtres humains sont confrontés au quotidien à leurs peurs et leur méconnaissance, nourries par les nouvelles plateformes de communication, les réseaux sociaux, et d'ailleurs, reflétées dans la musique écoutée et partagée par les jeunes et les nouvelles des médias véhiculées et commentées par nous tous.

1775

Les chiffres et les statistiques qui sont souvent l'argument des uns et des autres ne peuvent plus résoudre nos problèmes. C'est l'émotion et les perceptions qui sont les locomotives des gens au quotidien.

1780

Les lois d'égalité des chances sont toujours inscrites dans les offres d'emploi comme les Chartes des droits et des libertés. Mais la personne qui exécute au quotidien, quelle que soit sa bonne volonté, ne pourra se débarrasser de ce qui nourrit ses émotions.

1785

Quant au profilage racial, nous avons prévu la plainte qui pourrait rétablir une certaine injustice, mais qui ne pourra pas être notre seul repère pour mesurer l'ampleur du phénomène. Elle pourra même nuire à nos responsables quand ils découvrent la réalité.

Le processus, la perception des jeunes et les citoyens ne les encouragent pas à aller dans ce sens. Certains jeunes vivent l'isolement suite à des situations d'incompréhension, parfois des parents de la première génération, et parfois du milieu, qui ne s'intéresse qu'à la réaction violente de certains jeunes sur le terrain.

1790 Le profilage va à des groupes identitaires, nourrit les sentiments d'« on ne veut pas de vous nulle part », et le danger de l'appel anonyme, qui appelle la police pour intervenir, crée des frustrations vis-à-vis du voisin et sa méconnaissance de la réalité à se trouver dans des stationnements ou dans des parcs.

1795 Ce doute s'installe chez les jeunes quand ils réalisent que le diplôme demandé n'est plus suffisant pour intégrer certains milieux et que, malgré eux, les gens ont tendance à choisir leur ressemblant dans le travail, alors qu'on leur reproche souvent de se tenir trop entre eux.

1800 Les médias qui parlent de la laïcité comme un sujet d'une dissertation et qu'eux, ils le vivent comme un drame familial vis-à-vis de la maman ou la sœur qui va abandonner son rêve de devenir enseignante, et qui sera, en plus, stigmatisée comme la responsable de la peur qui a accompagné les dernières élections.

1805 Je vais finir par des pistes de solutions et ensuite, je laisserai ma collègue parler d'un projet.

1810 Ce qu'on a fait jusque-là, c'est outiller les jeunes dans des discussions et des ateliers dans leur milieu naturel, utiliser les médias et les réseaux pour encourager à mieux connaître les gens, désigner les gens repères et responsables dans les communautés pour accompagner des gens qui vient la discrimination. Multiplier les rencontres entre les générations pour un dialogue permanent sur les sujets les plus brûlants et offrir de l'aide et du soutien pour alimenter le sentiment d'appartenance et réduire la méfiance et la méconnaissance.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1815 Merci.

1820

Mme DONIA ARFAOUI :

1825 Donc, bonjour. Moi, je suis ici pour vous parler d'un projet auquel je participe, d'ailleurs, qui s'appelle « projet »... euh, « Lumière sur nos talents locaux », et on le fait en partenariat avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal.

1830 Et donc, ce projet a pour but de former des ambassadeurs qui créent des capsules vidéo pour... afin de sensibiliser les employeurs et les entreprises à la réalité des gens issus de la diversité, que ce soit de déconstruire des préjugés, présenter les réalités, apporter les aspirations et les préoccupations, que ce soit des jeunes ou des moins jeunes issus de la diversité, des nouveaux arrivants ou des réfugiés.

1835 Donc, ces capsules vidéo ont aussi pour but d'encourager les jeunes, justement, à croire en leurs capacités et à leurs compétences. Parce que parfois, ils ont l'impression que malheureusement, la société leur dit que, comme Mohammed Mimoun parlait tout à l'heure, que ce n'est plus juste les diplômes qu'il faut avoir pour pouvoir avoir un emploi.

1840 Donc, on présente à ces jeunes-là l'opportunité et les opportunités qui s'offrent à eux. Donc, en faisant ces capsules vidéo, ils ont aussi la capacité de montrer aux gens c'est quoi, les emplois qu'ils auraient voulu occuper et qu'ils travaillent pour pouvoir occuper un jour.

 Ces capsules vidéo ont aussi pour but... elles sont aussi utilisées pour rencontrer les cadres d'entreprises, les conseils d'administration, les hauts dirigeants, les statisticiens, les chercheurs.

1845 C'est aussi pour... afin de discuter de leur réalité, mais aussi pour trouver des solutions avec les jeunes, qui leur permettront de mieux intégrer le marché du travail, d'avoir enfin leur place, parce que parfois, ils ne se sentent pas assez écoutés, pas assez pris en considération, mais ces capsules vidéo et ce projet-là leur permettent vraiment d'être mis en lumière. « Lumière sur nos talents locaux », en fait, c'est vraiment la lumière sur les jeunes. Donc, voilà.

1850

1855

Et puis le deuxième volet de ce projet, qui s'en vient, justement, avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, c'est justement d'élargir ce projet de capsules vidéo, mais vraiment plus juste parler des préjugés qu'il y a dans le milieu de l'emploi, mais parler de tous les préjugés, mais vraiment de manière beaucoup plus large, et que ce soit dans toutes les sphères de la société, afin qu'ils puissent avoir une voix pour vous parler, pour vous donner leur opinion et leurs aspirations à un avenir meilleur au Canada. Merci beaucoup.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1860

Merci. Je vais revenir sur quelque chose pour mieux comprendre quelque chose que vous avez évoqué. C'est... je n'ose pas dire « la différence », mais, en tout cas, le changement d'attitude d'une génération à l'autre.

1865

C'est-à-dire, vous parlez des jeunes vivant dans une société revendicatrice de droits, et ainsi de suite, ne veulent plus se taire ou passer par rapport à leurs parents, qui étaient peut-être plus conciliants – je n'aime pas utiliser des qualificatifs que vous n'avez pas utilisés –, mais dites-nous comment cette différence se traduit par rapport à l'environnement et comment est-ce que ça a également des impacts dans les familles.

1870

Parlez-nous de la réalité des jeunes et peut-être des doubles impacts que le racisme ou la discrimination peuvent avoir sur leur vie.

M. MOHAMMED MIMOUN :

1875

Merci pour la question; ça va me permettre de vous raconter une histoire que je voulais entamer au début de mon intervention.

1880

Dans une autre vie, je travaillais dans le commerce de détail comme un vrai immigrant, quand il arrive les premières années.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Hum hum.

1885

M. MOHAMMED MIMOUN :

Et j'ai connu un jeune qui s'appelle Roberto, qui était d'origine latino-américaine. Roberto a commencé à travailler avec nous, il a signé son contrat, mais il a précisé qu'il est étudiant et qu'il ne veut pas travailler le mercredi, parce que le mercredi, il ne peut pas avoir des absences.

1890

Quelques semaines après, on est venu le voir pour lui dire : « Tu vas travailler le prochain mercredi. » Il est venu me voir, il m'a demandé : « Mohammed, on m'a demandé de travailler le mercredi, alors que j'ai précisé que je ne veux pas travailler le mercredi. Je suis allé voir ma mère, et m'a dit : " Tu ne peux pas accepter – euh, tu ne peux dire non... " »

1895

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Refuser.

1900

M. MOHAMMED MIMOUN :

« Tu ne peux pas refuser parce qu'ils vont te mettre dehors et c'est ton premier emploi. » Il avait 17 ans, Roberto.

1905

Et il est venu me voir et il m'a demandé : « Mohammed, qu'est-ce que je dois faire? » Et je lui ai dit : « N'écoute pas ta maman. Ta maman, c'est la première génération qui a travaillé fort pour accepter certaines conditions pour vous élever, pour vous nourrir. Mais toi, tu es né ici, tu as grandi ici. Donc, tu as le droit de dire non, tu as signé un contrat et tu as précisé au début que tu ne peux pas travailler le mercredi. »

1910

1915

Je dis : « Je présume qu'ils t'ont choisi parce que tu es le nouveau et parce qu'ils pensaient que tu es la personne qui pouvait ne pas dire non. » Il m'a dit : « Mais est-ce que je ne crains rien? parce que si je perds mon emploi, je vais donner raison à ma mère. » Et je lui ai dit : « Tu ne vas pas perdre ton emploi parce qu'il y a un contrat que tu as signé. »

1920

Alors, comme vous pouvez imaginer, Roberto n'a pas perdu son emploi et il a dit non; il n'a pas travaillé le mercredi.

1925

Des situations comme ça, c'est souvent. Les jeunes le partagent avec nous parce qu'eux, ils ont tendance à dénoncer les situations de discrimination, mais s'ils le partagent avec les gens les plus proches, donc leur famille, les familles ont tendance soit à leur reprocher d'être dans la mauvaise place, dans le mauvais moment, peut-être c'était leur faute avec un écart d'attitude, et c'est toujours eux, les coupables.

1930

Et ce message, c'est dû, bien sûr, au vécu des parents que, je pense, de bonne foi, ils ne veulent pas que leurs enfants vivent des situations plus encrues (phon.) de discrimination.

Ça veut dire que si la discrimination, c'était juste le profilage, dans le sens où on n'a pas donné un ticket à la fin, on n'a pas... mais c'était un groupe de jeunes qui parlaient entre eux dans un stationnement et que la police est venue les voir, elle les a un peu embêtés parce qu'elle a demandé les papiers de qui conduit la voiture, parce que parfois, elle peut les fouiller, elle peut... Alors que le jeune, lui, il est persuadé que « j'ai vécu l'injustice, je n'ai rien fait et je dois dénoncer ».

1935

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Hum hum.

1940

M. MOHAMMED MIMOUN :

1945 Maintenant, il y a deux catégories de jeunes : il y a ceux qui parlent, donc qui peuvent dire qu'ils ont vécu cette expérience, mais d'autres ne parlent pas. Et peut-être qu'ils vont parler entre eux, et ça devient comme une boule de neige, qui peut-être une petite situation, mais qui va créer un écart dans la tête des jeunes et ça va se multiplier et ça va créer la peur.

1950 Moi, j'ai appelé mon intervention « Méfiance et peur », parce que ça va juste amplifier la méfiance et la peur des jeunes vis-à-vis des institutions. Ils ont besoin parfois d'accompagnement, ils ont besoin parfois de quelqu'un qui peut, peut-être, jouer la place que jouaient, pour d'autres, les parents, quand il s'agit d'un jeune mineur qui ne peut pas se défendre tout seul.

1955 Mais peut-être, parfois, nous, comme intervenant, on se trouve à jouer ce rôle-là, soit pour les accompagner soit pour les pousser à aller au bout de leur expérience.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1960 Je vous remercie. De même façon, moi, je vais poser une autre personne qui concerne davantage le projet « Lumière sur les talents locaux ». J'ai compris que c'est non seulement une lumière sur des talents locaux, mais c'est une occasion, pour les jeunes, aussi, de prendre leur place, c'est-à-dire de ne pas attendre forcément la reconnaissance extérieure, mais de l'exposer pour qu'ils puissent participer socialement, citoyennement.

1965 Est-ce que ce projet que vous... je pense, que vous faites avec le BINAM, ce projet, est-ce que vous pouvez nous en parler davantage comme résultat? Vous avez choisi de ne pas parler de statistiques, mais quand même, est-ce que vous pouvez mesurer, vous avez des indicateurs d'appréciation ou... Vous n'êtes pas obligés, mais juste pour voir...

1970

Mme DONIA ARFAOUI :

1975

Oui, bien sûr. Je peux parler. Je pense que les jeunes ont vraiment apprécié faire ce projet-là, parce que, justement, ils ont pu enfin exprimer, extérioriser ce qu'ils ressentait. Ils sont pu être entendus par des gens qui, habituellement, ne les rencontrent pas.

1980

On va être honnête : rares sont les jeunes qui ont l'occasion de rencontrer des cadres d'entreprises, des membres de conseils d'administration, et on voulait vraiment leur montrer que, justement, ils avaient leur place, et ces gens-là étaient à leur écoute. Ils leur disaient : « O.K. bien, dites-moi c'est quoi, vos réalités, parce que peut-être que moi, je ne vous embauche pas, justement, parce que je ne vous connais pas assez. »

1985

Et là, justement, bien les jeunes, ils pouvaient vraiment discuter avec eux, leur parler de leur réalité, leur dire : « Bien, écoutez, moi je fais des études. J'ai peut-être l'air de ne pas en faire, mais oui, j'en fais, et j'espère un jour pouvoir atteindre votre poste, pouvoir travailler, que ce soit dans la finance, que ce soit dans plein d'autres choses. », ou comme parlait monsieur Mimoun, tout à l'heure, justement, l'enseignement.

1990

C'est tellement large, les espoirs qu'ont les jeunes, de pouvoir... Et ils ont parfois l'impression que certains réseaux, certains domaines sont fermés à eux, mais justement, grâce à ce projet, ils avaient l'occasion d'aller dans des domaines où, d'habitude, ils n'auraient pas eu la facilité d'aller.

1995

Mais là, ils pouvaient s'exprimer et parler de leur réalité, puis discuter, justement, voir « ah, mais qu'est-ce que vous pensiez de nous? Bien, voilà, nous, qu'est-ce qu'on est vraiment ». Puis je pense que les jeunes, ça leur a fait vraiment du bien.

2000

Donc, moi, je pense qu'en termes d'indicateur de réussite, bien je pense qu'il n'y a pas de plus belle réussite que des jeunes qui sont fiers d'eux et qui sont fiers de participer à un projet et qui sont fiers de, justement, en parler partout, justement, de cette fierté-là.

2005 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Et partant de ces expériences, comment est-ce que vous pensez que la Ville de Montréal peut contribuer ou peut... Quel rôle est-ce que vous croyez – et là, je parle autant de la ville-centre que des arrondissements –, mais selon vous, idéalement, comment on peut pousser le...?

2010

M. MOHAMMED MIMOUN :

Bien, moi, je pense qu'on est responsable de la perception comme on est responsable de la réalité. Souvent, la perception est nourrie aussi par l'idée qu'ils ont, les jeunes, par rapport à certains milieux, et je pense que la Ville pourrait beaucoup jouer un rôle par rapport aux médias, par rapport à l'image que les gens perçoivent par rapport aux jeunes issus de la diversité, par rapport à certains quartiers, par rapport aux réfugiés, par rapport aux nouveaux arrivants.

2015

C'est ça, en fait, qui décide. Ensuite, la réaction ou la perception des gens qui recrutent, qui offrent des logements, qui travaillent dans la police. Parce qu'après tout, c'est des rencontres entre les gens qui permettent d'effacer ces perceptions.

2020

Moi, je sais que la Ville, elle a déjà offert le parrainage, mais nous, on pense que, par exemple, le mentorat, c'est quelque chose qui est très important pour accompagner, par exemple, les nouveaux arrivants ou les jeunes qui veulent aller dans des domaines qui ne sont, justement, habituellement pas très accueillants pour certains jeunes issus des communautés, y compris le corps de la police.

2025

T'sais, nous, on a des discussions parfois avec la police et on leur dit qu'il faut arrêter de dire que ça vient de la culture d'origine des gens : ça vient plutôt de l'image qu'ils ont, les jeunes, par rapport à la police, parce que je pense qu'un jeune qui va...

2030

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2035 Vous voulez dire la méfiance?

M. MOHAMMED MIMOUN :

2040 Exactement. Donc, est-ce qu'un jeune sera attiré par un métier que ses camarades n'appréciaient pas? Je pense, c'est ça qui est en jeu. Moi, je pense que les parents font la différence entre la police du pays et la police d'ici, comme ils font la différence dans beaucoup d'autres choses. Donc, voilà.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2045 Monsieur Thuot.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2050 Oui, bonjour. Une question d'information par rapport au projet « Lumière sur les jeunes talents ». Vous avez évoqué des conseils d'administration des employeurs; de qui parle-t-on exactement? Est-ce qu'on avait ciblé très spécifiquement certaines catégories d'employeurs ou on y allait de façon tous azimuts?

M. MOHAMMED MIMOUN :

2055 En fait, on est allé voir ceux qui voulaient nous voir, donc on n'avait pas ce luxe de choisir les gens qu'on va rencontrer. On a...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2060 Et c'étaient ceux de la rue d'à côté ou c'était vraiment...

M. MOHAMMED MIMOUN :

2065 Non, non, on a...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

...on s'est dit « on va aller avoir les grandes entreprises »?

2070

M. MOHAMMED MIMOUN :

On a rencontré, par exemple, Deloitte, qui est une grande compagnie d'audit, de comptabilité...

2075

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

O.K.

2080

M. MOHAMMED MIMOUN :

... parce qu'ils ont accepté de recevoir les jeunes pendant toute une journée. Ils ont même présenté des jeunes issus de la diversité qui travaillent et qui ont eu l'expérience de travailler pour eux, et eux-mêmes, justement, ils offrent ce mentorat, par exemple, pour les nouveaux arrivants dans la compagnie, et qui peuvent être accompagnés pour mieux réussir leur intégration.

2085

On est allé voir Radio-Canada, parce qu'ils ont un projet, maintenant, de diversité, et quand on les a rencontrés. Bien, eux aussi, ils ont non seulement travaillé avec les jeunes sur des simulations de journaux télévisés et radio, mais aussi, ils ont offert aux jeunes des possibilités de stages, par exemple.

2090

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

O.K.

2095

M. MOHAMMED MIMOUN :

2100 Donc, on est allé vraiment vers ceux qui ont voulu nous recevoir. Et je pense, ce qui est
contradictoire, c'est que ceux qui sont déjà dans cette approche, cette démarche, sont plus à
l'aise à nous recevoir, parce que ça valorise leur travail, mais je pense que ceux qui ne sont pas
rendus là encore, bien c'est sûr qu'ils ont hésitants, voire, ils refusent de nous rencontrer. Parce
2105 que les jeunes, en général, ils leur posent la question « c'est quoi, votre politique par rapport à
l'intégration des jeunes issus de la diversité? »

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2110 Une question ici et une là. Vous aviez été pénalisés quant au chronomètre, donc on
reprend.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2115 La Ville de Montréal ne vous a pas demandé de présenter vos projets, vos clips de jeunes
qui se vantent et qui montrent jusqu'à quel point ils sont beaucoup à offrir? C'est un gros
employeur, hein, 25 000.

M. MOHAMMED MIMOUN :

2120 Bien, on a demandé – et je pense qu'on va avoir bientôt une rencontre avec
l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2125 O.K.

M. MOHAMMED MIMOUN :

2130

On n'a pas encore rencontré la Ville pour parler avec eux de leur politique d'intégration des jeunes issus de la diversité, mais on a eu l'occasion, par exemple, de montrer ces capsules dans différents événements. Il y aura bientôt le Salon de l'emploi à Saint-Michel, à la Tohu, où, justement, ces capsules seront mises en valeur.

2135

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Et il y aura des représentants de la Ville, à ce moment-là?

2140

M. MOHAMMED MIMOUN :

Exactement, et il y aura même des ateliers pour parler, justement, de comment sensibiliser les employeurs par rapport à la diversité.

2145

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci.

2150

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Rapidement, madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2155

Alors, vous avez mentionné que vous avez des entretiens avec le SPVM, les policiers du SPVM. Comment ça se passe? Est-ce qu'il y a un dialogue entre vous? Est-ce que les jeunes sont présents, d'abord, et est-ce qu'il y a un dialogue entre vous et les policiers qui sont présents? Est-ce que vous faites une présentation? Est-ce qu'il y a une rétroaction de la part des policiers?

2160 **M. MOHAMMED MIMOUN :**

Bien, l'avantage qu'on a à Saint-Michel, c'est que, quand même, on a travaillé sur la question de profilage depuis quelques années...

2165 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui.

2170 **M. MOHAMMED MIMOUN :**

... et que tout le monde était sensibilisé par rapport à cette question de relation entre la police et les citoyens, en général, et les jeunes, en particulier. Oui, souvent, quand on organise des rencontres entre la police et les jeunes, les jeunes sont là.

2175 Alors, vous avez deux catégories de jeunes : vous avez ceux qui, vraiment, se questionnent, « est-ce qu'il y a une possibilité d'avoir une carrière dans la police? », et il y a ceux qui veulent vraiment parler de certaines situations de profilage.

2180 Et ce qui est bien dans ce genre de rencontre, c'est que, vraiment, ça permet aux jeunes de comprendre ce qu'eux, ils veulent, justement, expliquer aux autres.

2185 Ça veut dire que... Je me rappelle qu'il y a un commandant de police qui a dit aux jeunes : « Bien, vous savez, comme il y a des gens qui pensent qu'une seule personne issue de la diversité, qui a fait un délit ou un crime, représente tous les jeunes issus de la diversité, bien au sein de la police aussi, on a des gens qui, peut-être, ils ont un écart de comportement, mais ils ne peuvent pas représenter tout le corps de la police. »

2190 Bien, rien que ça, si les jeunes sortent avec cette idée-là, ça leur permet de relativiser pas mal de choses.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment à vous deux.

2195 **M. MOHAMMED MIMOUN :**

Merci.

2200 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Merci beaucoup.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2205 Je vais maintenant appeler madame Marie-Ève Couture-Ménard, s'il vous plaît.

Bonsoir.

Mme MARIE-ÈVE COUTURE MÉNARD :

2210

Bonsoir. Merci. En fait, moi, je viens aujourd'hui partager... j'avais envie de partager avec vous certaines connaissances que j'ai acquises dans le cadre de mes travaux de recherche comme professeure de droit qui s'intéresse à la santé et à l'action municipale, mais je voulais commencer ma présentation par une courte anecdote personnelle qui met un peu la table pour la suite.

2215

2220

Ma grand-mère, en fait, a vécu une très, très grande partie de sa vie dans l'arrondissement Côte-des-Neiges, puis elle a eu longtemps un petit jardin dans le grand jardin communautaire, où elle a été appelée à côtoyer, pendant au moins 25 ans, des personnes de dizaines de nationalités différentes, puis je me souviens qu'à chaque année, il y avait une fête au jardin, où ils accrochaient les drapeaux de tous les pays représentés, puis c'est ça, il y en avait des